



Le contexte et la planification d'un événement écoresponsable





Table des matières

Contexte	2
Planification d'un événement écoresponsable	6

Contexte

«Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.»

Antoine de Saint-Exupéry

Un événement est, par définition, une activité sociale à caractère culturel, artistique, commercial ou sportif, organisé dans le but d'attirer un large public (source : Grand dictionnaire terminologique).

Qu'il soit de petite ou de grande envergure, intérieur ou extérieur, l'événement n'a pas que des répercussions positives. Nous n'avons qu'à penser aux nombreux déplacements des organisateurs, des partenaires, des fournisseurs et des participants, à la consommation énergétique parfois gourmande des activités, aux déchets générés tant par les concessions alimentaires que par la promotion de l'événement...

Pourtant, il est possible de faire de ces événements un modèle de développement durable grâce à des choix judicieux axés à la fois sur la préservation de l'environnement, les retombées positives sur la société et la viabilité économique.

Voici donc les objectifs poursuivis par la Ville de Repentigny :

- Réduire l'impact environnemental de l'organisation des événements;
- Engendrer des retombées locales, tant économiques que sociales;
- Partager ses connaissances sur l'empreinte écologique des événements grâce à un accompagnement soutenu auprès des organisateurs;
- Favoriser l'intégration d'habitudes de gestion événementielle qui reposent sur des principes de développement durable et qui se poursuivront à long terme;
- Contribuer au rayonnement de la gestion responsable des événements en soulignant les bons coups des organismes reconnus par la Ville.



LES ÉVÉNEMENTS REPENTIGNOIS DE 2010 EN CHIFFRES..

La population de la Ville de Repentigny est de 81 158 personnes, ce qui en fait la 12^e ville en importance au Québec.

Huit événements majeurs ont été organisés : Festival feu et glace; Fête nationale de Repentigny; Festival arts urbains; Mon Festival; Rendez-vous estival; National de soccer; Internationaux de tennis junior Banque nationale; Fête au petit village.

Lors des événements majeurs, 8,7 tonnes métriques de déchets ont été générées contre 3,4 tonnes métriques de matières recyclables.

Près de 140 000 personnes ont participé aux événements majeurs.

Une centaine d'activités ont été réalisées en parallèle : tournois, soupers, conférences de presse, fêtes de fin de saison, etc.

QU'ENTEND-ON PAR GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS?

Selon le BNQ et le CQEER, une gestion responsable d'événements intègre le développement durable à toutes les étapes de l'organisation des événements. Elle vise donc à :

- réduire les impacts négatifs des événements, notamment sur l'environnement (ex. : réduction des déchets générés, des GES émis, des ressources naturelles consommées);
- augmenter les répercussions positives des événements (ex. : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'événement notamment pour les étudiants et les OBNL).



POURQUOI FAIRE LE SAUT EN GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS?

Tel que soulevé par le CQEER, les bénéfices liés à la gestion responsable des événements sont nombreux. Voici des exemples que l'organisme a relevés :

- Réduction des impacts sur l'environnement, en particulier la surconsommation de ressources ainsi que la génération de déchets et de gaz à effet de serre;
- Augmentation des bénéfices pour la société, tant sur le plan local qu'international;
- Contribution au rôle social de l'organisation et amélioration par le fait même de son image auprès des médias, des participants et des partenaires;
- Facilitation de l'accès à des partenaires financiers (exigences des commanditaires en écoresponsabilité, nouvelles possibilités de commandite);
- Accroissement de la motivation des employés et des bénévoles;
- Réduction des coûts (selon les mesures responsables choisies);
- Sensibilisation des participants, des fournisseurs et des partenaires;
- Stimulation de l'offre de produits et services responsables;
- Cohérence avec la mise en œuvre d'une démarche de développement durable au sein de l'organisation.

EN ROUTE VERS LA GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS À REPENTIGNY...

Depuis l'adoption de sa Politique environnementale, la Ville de Repentigny a, au fil des ans, mis en œuvre différentes mesures intégrant des principes de développement durable, dans le but d'améliorer son bilan environnemental et, par le fait même, la qualité de vie des Repentignois et Repentignaises. L'une de ces mesures a été de recourir à l'expertise du CQEER afin de prendre le virage vers une gestion responsable des événements.

Soucieuse de continuer à offrir des activités de grande qualité pour les festivaliers tout en réduisant leurs impacts négatifs sur l'environnement, la Ville a pris l'initiative d'accompagner les organismes organisateurs des six événements de grande envergure afin de faciliter leur transition vers des pratiques plus durables. En 2009, la Ville a donc mandaté le CQEER pour :

- offrir des formations sur la gestion responsable d'événements, et ce, tant aux employés municipaux concernés qu'aux organismes organisateurs des événements de grande envergure;
- analyser les mesures responsables mises en place et celles à mettre en place ou à bonifier lors d'une visite des événements majeurs;
- présenter, lors des réunions de suivi postévénement, un rapport de recommandations en lien avec les observations faites lors de la visite de l'événement.

D'autres initiatives sont mises de l'avant, notamment le lancement de ce guide de gestion responsable d'événements.



LA GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS AILLEURS...

Pour connaître des exemples d'événements québécois intégrant des mesures écoresponsables, consultez ce lien du CQEER : www.evenementecoresponsable.com/outils/exemples-devenements-ecoresponsables.

UNE NOUVELLE CERTIFICATION EN GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS

Le 8 juin 2010 avait lieu le lancement officiel de la norme en gestion responsable d'événements élaborée par le Bureau de normalisation du Québec. Cette norme, découlant d'une demande du RQFE (initiatrice du CQEER), se penche sur la sélection des fournisseurs, la gestion du matériel, des sources d'énergie et de l'eau, la gestion des matières résiduelles, la sélection de l'alimentation et les moyens de transport.

La norme volontaire permet dorénavant aux organisateurs d'événements de faire reconnaître leurs efforts en écoresponsabilité par une organisation crédible et de bénéficier d'un cadre de référence à cinq niveaux de classification pour l'établissement de leurs objectifs d'écoresponsabilité. Une étiquette de classification (logo) correspondant à chaque niveau peut être utilisée dans les outils de promotion de l'événement.

RÉFÉRENCES

Pour plus d'information sur la norme et le protocole de certification « Développement durable - Gestion responsable d'événements BNQ 9700-253/2010 » :

BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC

1201, boulevard Crémazie Est, bureau 1.210
Montréal (Québec) H2M 0A6
Courriel : bnqinfo@bnq.qc.ca
Site Internet : www.bnq.qc.ca

Normalisation et certification de produits, de processus, de services et de personnes
Téléphone : 1 800 386-5114

Certification de systèmes et évaluation de laboratoires
Téléphone : 1 800 386-5114

Note : N'hésitez pas à communiquer avec la ligne Info-Environnement au 450 470-3830 ou à l'adresse courriel suivante : info-environnement@ville.repentigny.qc.ca, pour consulter la norme et le protocole de certification.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

(Réseau des femmes en environnement)
100, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1360
Montréal (Québec) H2X 3P2
Téléphone : 514 843-2015, poste 810953
Courriel : info@rqfe.org
Site Internet : www.evenementecoresponsable.com

QUI PEUT UTILISER L'APPELLATION « ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE »?

« De nos jours, n'importe quel événement peut se dire « vert » ou « écoresponsable » dans la mesure où la définition de ces termes varie d'un individu ou d'une organisation à l'autre. Au Québec, un événement qui veut démontrer qu'il tient compte des principes de développement durable pourra dorénavant se référer à une définition exhaustive et reconnue par l'industrie et par le public. »
Jacques Girard, directeur du BNQ



PLANIFICATION D'UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

L'expertise du CQEER a permis de dégager les grandes étapes de la planification d'un événement écoresponsable :

ENGAGEMENT DES ACTEURS

Pour prendre le virage de la gestion responsable d'événements, la première étape est d'obtenir l'engagement du comité organisateur de l'événement. En effet, une telle démarche implique non seulement de comprendre et d'adhérer aux principes de développement durable, voire de repenser l'événement, mais également de dégager les ressources humaines et financières qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.

Par ailleurs, afin d'en assurer le succès, l'adoption de cette nouvelle orientation doit être véhiculée parmi tous les acteurs engagés dans le processus : membres de l'organisation, employés, bénévoles, fournisseurs, partenaires, participants... Il est recommandé de nommer un responsable de l'application des mesures responsables, et ce, dès le début des travaux du comité organisateur de l'événement.

1. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Pour assurer une bonne planification, rien de mieux que de commencer par dresser le portrait de la situation en identifiant les retombées positives et négatives de l'événement sur l'environnement et la communauté, les mesures déjà prises et celles à mettre en place, le profil des partenaires, le public cible...

2. CHOIX DES PRIORITÉS

Les priorités doivent être déterminées en fonction de l'analyse de la situation actuelle. Par ailleurs, un organisme a tout avantage à arrêter son choix sur des priorités réalistes. Le comité organisateur ne doit pas hésiter à remettre en question sa façon habituelle d'organiser ce genre d'événements. Par exemple, si l'analyse de la situation a permis d'établir que plusieurs participants se déplaceront en avion, et donc, généreront beaucoup de GES, l'organisateur pourra mettre de l'avant des mesures de réduction des impacts liées au transport.

3. OBJECTIFS ET POLITIQUE

En premier lieu, il est préférable d'opter pour la règle des petits pas plutôt que de vouloir tout faire la première année. C'est pourquoi il est important de se fixer des objectifs réalistes élaborés en fonction d'un ordre de priorité. En reprenant l'exemple présenté ci-dessus, les objectifs pourraient viser la réduction des impacts liés au transport :

- Inciter les festivaliers à utiliser des modes de transport alternatifs;
- Privilégier l'achat local en achetant 50 % des produits des fournisseurs des environs;
- Réaliser un événement carboneutre.

Voici d'autres exemples d'objectifs :

- Favoriser les retombées positives sur la communauté en encourageant la participation de personnes à faible revenu;
- Réaliser un événement zéro déchet;
- Promouvoir les saines habitudes de vie.

Comment officialiser cet engagement à réaliser un événement écoresponsable? À titre d'exemple, l'organisme organisateur peut adopter une politique ou préparer une déclaration comprenant les objectifs poursuivis et afficher le tout sur son site Internet.



4. PLAN D'ACTION ET BUDGET

Une fois que les priorités et les objectifs ont été identifiés, l'étape suivante est de trouver les mesures responsables pertinentes, lesquelles devront ensuite être intégrées à la planification générale. En effet, la gestion responsable ne doit jamais être considérée comme une composante distincte.

Le plan d'action doit intégrer :

- le lieu de l'événement
- les services alimentaires
- le programme
- la gestion des matières résiduelles
- les ressources humaines
- les exposants
- le budget
- l'efficacité énergétique
- l'approvisionnement
- l'hébergement des participants
- les communications
- le transport

Les dépenses ou les économies de chaque mesure responsable doivent être identifiées préalablement afin de s'assurer qu'une partie du budget y est réservée.

EXEMPLES D'ÉCONOMIES

Réduction des impressions et envois postaux
Commandite de produits et services
Achats en vrac

EXEMPLES DE DÉPENSES

Compensation des émissions de GES
Produits alternatifs (ex. : équitables, biologiques...)
Location de vaisselle réutilisable

5. PRÉPARATION DE L'ÉVÉNEMENT

La préparation de l'événement doit également intégrer des principes de développement durable. À titre d'exemples, lors des réunions du comité organisateur, les membres peuvent se réunir sans frais dans une salle de réunion de la Ville, faire du covoiturage, réaliser des réunions sans papier, inscrire l'information sur des tableaux avec craie ou marqueurs non toxiques, opter pour des repas zéro déchet, utiliser des sacs réutilisables pour les emplettes...

En ce qui a trait aux ressources humaines, le comité organisateur peut s'entourer de professionnels municipaux dans divers domaines tels que la logistique et l'événementiel, la culture, les sports, l'environnement ou les communications. Il peut également faire appel à des étudiants, des stagiaires ou de jeunes diplômés qui veulent vivre une expérience concrète; des personnes en réinsertion sociale...

Tel que mentionné précédemment, une bonne circulation de l'information parmi les acteurs impliqués est nécessaire pour favoriser une approche participative. À cet effet, des fiches d'information sur la démarche en gestion responsable d'événements peuvent être remises aux fournisseurs et aux partenaires, des formations peuvent être données aux employés et aux bénévoles, des articles peuvent être publiés pour renseigner les citoyens... Ainsi, l'esprit d'équipe et la collaboration se développent avant même la tenue de l'événement.



6. RÉALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Afin d'assurer le succès des mesures responsables lors de l'événement, il est recommandé de mandater une personne pour s'acquitter de certaines tâches. Ainsi, une personne peut faire des tournées pour vérifier que les roulettes ne sont pas surchauffées ou surclimatisées. Une autre personne peut tenir l'inventaire des produits écoulés pour mieux évaluer les quantités qui seront requises lors des prochaines éditions de l'événement (ex. : dépliants). Un bénévole peut également être affecté au calcul des émissions de GES en demandant aux participants les moyens qu'ils ont utilisés pour se rendre sur le lieu de l'événement. La gestion des matières résiduelles peut être prise en charge par une personne qui s'assurera de l'efficacité de la disposition des bacs, du tri et du don des aliments non écoulés.

7. ÉVALUATION DE L'ÉVÉNEMENT

La boucle ne peut être bouclée sans l'évaluation de la gestion responsable de l'événement. Cela s'inscrit dans une logique d'amélioration continue dont le but est de relever les retombées positives des nouvelles mesures et les problèmes à résoudre. Un suivi peut être fait en communiquant le bilan par voie des journaux locaux ou via le site Internet du comité organisateur.

RÉFÉRENCES

LOTO-QUÉBEC

Guide du partenaire - Gestion responsable d'événements

Lien : www.evenementecoresponsable.com/images/stories/pdf/loto-quebec_gestion-responsable-evenements.pdf

UQAC, CHAIRE EN ÉCO-CONSEIL

Guide des événements écoresponsables

Lien : www.evenementecoresponsable.com/images/stories/pdf/chaireecoconseil_guideeer_2009fr.pdf

UQAM

Conseils pour l'organisation d'un événement écoresponsable

Lien : www.developpement-durable.uqam.ca/evenements-ecoresponsables/organiser-un-evenement.html

Pour consulter d'autres guides de gestion responsable d'événements, cliquez sur le lien suivant du CQER : www.evenementecoresponsable.com/guides-sur-les-evenements-ecoresponsables